

LES ENSEIGNEMENTS TIRES DU RECIT DE LUQMAN LE SAGE

Œuvre écrite par

LE NOBLE SHEIKH :

‘ABDURRAZZAQ AL-BADR

Traduit par

HABIB RAHMANI

Revu et corrigé par

L’EQUIPE ISLAMHOUSE

Publié par

LE BUREAU DE PRÊCHE DE RABWAH (RIYADH)

www.islamhouse.com

L’islam à la portée de tous !

1^{ère} édition, 2014/1435

© Tous droits de reproduction réservés, sauf pour distribution gratuite sans rien modifier du texte. La mention de la source n'est pas une condition. Les opinions du livre sont celles de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles du site ou du traducteur.

Pour toutes questions, suggestions ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Office de prêche de Rabwah

P.O Box 29465 - Riyadh 11457

Kingdom of Saudia Arabia

Tel : +966 (0)11-4916065 / (0)11-4454900

Fax : +966 (0)11-4970126

fr@islamhouse.com

Site internet en français :

www.islamhouse.com

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

**AU NOM D'ALLAH, LE TOUT
MISÉRICORDIEUX, LE TRÈS
MISÉRICORDIEUX**

INTRODUCTION

Les louanges reviennent de droit à Allah. Nous Le louons, demandons Son aide et revenons à Lui. Nous cherchons refuge auprès de Lui contre le mal de nos âmes et les conséquences néfastes de nos actes. Nul ne peut égaler celui qu'Allah a guidé, et nul ne peut guider celui qu'Il a égaré.

Je témoigne que Seul Allah mérite d'être adoré, sans associé, et je témoigne que Muḥammad est Son serviteur et Son messenger. Qu'Allah fasse ses éloges auprès des anges ainsi que celles de ses proches et de tous ses compagnons, et qu'Il les salue.

Les recommandations que l'on trouve dans le récit de Luqmân comportent de magnifiques enseignements, de précieux conseils, et des paroles bénies. Celui-ci constitue un parfait exemple qui illustre comment appeler à Allah, éduquer les enfants et former les générations futures. Ce dialogue décrit les moyens efficaces et les pratiques exemplaires pour appeler les gens à Allah (ﷻ) et leur enseigner le bien.

Ainsi, les éducateurs, les parents ainsi que les enseignants se doivent d'accorder une attention particulière à ces recommandations et d'y méditer longuement afin d'en tirer la meilleure manière pour enseigner et appeler à l'Islam.

De plus, ces recommandations sont un très bon exemple de sagesse pour gagner les cœurs et capter l'attention.

Aussi, elles contiennent des incitations et des avertissements, des bonnes exhortations, et illustrent la manière adéquate d'aborder les gens dans le but de leur enseigner le bien et de les appeler à la religion d'Allah (ﷻ).

En fait, la prédication est d'une part une science qui est apprise et une action qui est expliquée, et d'autre part, elle nécessite de la sagesse, des moyens efficaces et des tournures touchantes qui permettent d'atteindre les cœurs.

Allah (ﷻ) a accordé à Son serviteur Luqmân¹ la sagesse et l'a placée dans son cœur. Il a rendu sa

¹ Luqmân était un pieux serviteur mais ne comptait pas parmi les messagers. Et rien dans le Noble Coran ni dans la Sunna du prophète (ﷺ) n'indique cela. L'imam Al-Baghawî (رحمته الله) a rapporté dans son exégèse que cet avis fit l'unanimité : «

parole, son exhortation, son enseignement et ses conseils pleins de sagesse.

Cela exige que nous méditations, que nous cherchions profondément à comprendre et que nous étudions les recommandations qu'Allah (ﷻ) a mentionnées dans Son Livre, le Noble Coran :

وَلَقَدْ آتَيْنَا لُقْمَانَ الْحِكْمَةَ أَنِ اشْكُرْ لِلَّهِ وَمَن يَشْكُرْ فَإِنَّمَا يَشْكُرُ لِنَفْسِهِ ۖ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ اللَّهَ غَنِيٌّ حَمِيدٌ ﴿١٢﴾ وَإِذْ قَالَ لُقْمَانُ لِابْنِهِ ۖ وَهُوَ يَعِظُهُ ۖ يَا بُنَيَّ لَا تُشْرِكْ بِاللَّهِ ۚ إِنَّ الشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ ﴿١٣﴾ وَوَصَّيْنَا الْإِنْسَانَ بِوَالِدَيْهِ حَمَلَتْهُ أُمُّهُ ۖ وَهَنَا عَلَىٰ وَهْنٍ وَفِضْلُهُ ۖ فِي عَامَيْنِ أَنِ اشْكُرْ لِي وَلِوَالِدَيْكَ إِلَىٰ الْمَصِيرِ ﴿١٤﴾ وَإِن جَاهَدَاكَ عَلَىٰ أَن تُشْرِكَ بِي مَا لَيْسَ لَكَ بِهِ عِلْمٌ فَلَا تُطِعْهُمَا ۖ وَصَاحِبُهُمَا فِي الدُّنْيَا مَعْرُوفًا ۖ وَاتَّبِعْ سَبِيلَ مَنْ أَنَابَ إِلَيَّ ۚ ثُمَّ إِلَيَّ مَرْجِعُكُمْ فَأُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٥﴾ يَبْنِي إِلَيْهَا إِن تَكُ مِثْقَالَ حَبَّةٍ مِّنْ حَرْدَلٍ مِّنْ حَرْدَلٍ فَتَكُنْ فِي صَخْرَةٍ أَوْ فِي السَّمَوَاتِ أَوْ فِي الْأَرْضِ يَأْتِ بِهَا اللَّهُ ۚ إِنَّ اللَّهَ لَطِيفٌ خَبِيرٌ ﴿١٦﴾ يَبْنِي أَقِيم الصَّلَاةَ وَأْمُرْ بِالْمَعْرُوفِ وَانْهَ عَنِ الْمُنْكَرِ وَأَصْبِرْ عَلَىٰ مَا أَصَابَكَ ۖ إِنَّ ذَٰلِكَ مِنْ عَزْمِ الْأُمُورِ ﴿١٧﴾ وَلَا تُصَعِّرْ خَدَّكَ

L'ensemble des savants a statué que Luqmân était un sage et non pas un messager, sauf ʿIkrimah qui a affirmé le contraire, mais il s'est singularisé par cet avis. » Cf. « *Maʿâlim At-Tanzîl* » (3/490).

لِلنَّاسِ وَلَا تَمْشِ فِي الْأَرْضِ مَرَحًا إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ كُلَّ مُخْتَالٍ فَخُورٍ ﴿١٨﴾ وَأَقْصِدْ فِي مَشْيِكَ وَأَغْضُضْ مِنْ صَوْتِكَ إِنَّ أَنْكَرَ الْأَصْوَاتِ لَصَوْتُ الْحَمِيرِ ﴿١٩﴾

« Nous avons effectivement donné à Luqmân la sagesse : « Sois reconnaissant envers Allah, et quiconque est reconnaissant n'est reconnaissant que pour soi-même. Quant à celui qui est ingrat... En vérité, Allah Se dispense de tout, et Il est Digne de louanges. »

Et lorsque Luqmân dit à son fils tout en l'exhortant : « Ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme. »

Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère. Sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine ; son sevrage a lieu à deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable. Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi. Vers Moi, ensuite, est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez. »

« Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux

ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est Infiniment Discernant et Parfaitement Connaisseur.

Ô mon enfant, accomplis la prière, commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Cela fait partie des fermes résolutions ! Et ne détourne pas ton visage des hommes, et ne foule pas la terre avec arrogance : car Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloriole. Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes¹. »

J'évoquerai ces nobles versets en mentionnant un ensemble d'enseignements tirés de ces derniers à partir desquels j'ai pu brièvement énumérer cinquante leçons.

J'espère en Allah qu'Il les rende bénéfiques et qu'Il nous permette de tirer un grand profit de ces sages recommandations.



¹ S. 31, v. 12-19.

LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU RÉCIT LE LUQMÂN

LEÇON N°1 : LA SAGESSE EST UN DON D'ALLAH¹

La sagesse est un don divin qu'Allah (ﷻ) accorde à qui Il veut parmi Ses serviteurs, comme nous le montrent les versets suivants :

﴿وَلَقَدْ آتَيْنَا لُقْمَانَ الْحِكْمَةَ﴾

« Nous avons effectivement donné à Luqmân la sagesse². »

C'est donc bien d'Allah que provient la sagesse. On en retrouve également la preuve dans la parole d'Allah (ﷻ) :

¹ Pour faciliter la lecture et permettre au lecteur de s'y retrouver facilement, les intitulés qui accompagnent les numéros des chapitres ont parfois été ajoutés par le lecteur.

² Référencé dans le passage précédent (cf. introduction).

﴿يُؤْتِي الْحِكْمَةَ مَنْ يَشَاءُ وَمَنْ يُؤْتَ الْحِكْمَةَ فَقَدْ أُوتِيَ خَيْرًا كَثِيرًا
وَمَا يَذَّكَّرُ إِلَّا أُولُو الْأَلْبَابِ﴾

« Il donne la sagesse à qui Il veut. Et celui à qui la sagesse est donnée, vraiment, c'est un bien immense qui lui est donné¹. »

Ainsi, quiconque souhaite qu'Allah lui accorde cette sagesse ou tout autre bien, qu'il le demande directement à Allah, puisque le bien et la grâce sont en Sa possession. Il les accorde à qui Il veut, et Allah est Le Détenteur de l'énorme grâce.

Aussi, le bien ne s'obtient qu'en étant sincère envers Lui, en se tournant vers Lui de bonne manière, en Lui obéissant, en Lui demandant la réussite en s'en remettant totalement à Lui pour l'obtenir. En effet, la guidée et le succès ne peuvent provenir que d'Allah.

LEÇON N°2 : LES MOYENS D'OBTENIR LA SAGESSE

L'obtention de la sagesse exige des causes que le serviteur doit mettre en œuvre. Effectivement, quiconque médite attentivement le récit de Luqmân

¹ S. 2, v. 269.

et s'arrête un instant pour méditer sa vie constatera également que ce dernier était un pieux serviteur, un dévot, qui s'empressait d'obéir à Allah et entretenait une relation particulière avec son Seigneur, comme cela a été cité dans sa biographie. L'érudit Ibn Kathîr, de même que d'autres savants¹, l'ont décrit de la manière suivante : « C'était un dévot, plein de ferveur pour Allah (ﷻ), ainsi qu'une personne véridique. Il parlait peu mais réfléchissait et méditait beaucoup. Il tirait profit des assemblées de bien et incitait à en faire de même. En outre, il encourageait les gens à consulter les savants et à tirer bénéfice d'eux. »

La leçon à tirer de cela est que de mettre en œuvre les moyens bénéfiques qui permettent de se rapprocher d'Allah (ﷻ) permet d'obtenir le bien, la réussite et la sagesse. C'est à cet effet que le prophète (ﷺ) a dit :

« Veille à ce qui te sera profitable et sollicite l'aide d'Allah². »

¹ Consulter sa biographie dans « *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah* » (2/146-153).

² Rapporté par Muslim (2664).

« La science ne s'acquiert par l'apprentissage et les bonnes manières que par la maîtrise de soi. Quiconque s'efforce de chercher le bien l'obtiendra et quiconque cherche à se protéger du mal en sera préservé¹. »

Par conséquent, il est indispensable de mettre à exécution les moyens qui permettent d'obtenir la sagesse. Il ne suffit pas que de demander à Allah la sagesse, la science bénéfique et les bonnes actions sans réaliser les causes nécessaires. Allah (ﷻ) a dit :

﴿ فَأَعْبُدْهُ وَتَوَكَّلْ عَلَيْهِ ﴾

« Adore-Le donc et place ta confiance en Lui². »

﴿ إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ ﴾

« C'est Toi Seul que nous adorons, et c'est Toi Seul dont nous implorons secours³. »

¹ Rapporté par Al-Khaṭīb Al-Baghdadī dans son ouvrage « *At-Târîkh* » (9/127) d'après le hadith d'Abû Hurayrah (رضي الله عنه). Sheykh Al-Albânî a qualifié sa chaîne de transmission de correcte dans « *As-Sahîhah* » (342).

² S. 11, v. 123.

³ S. 2, v. 5.

LEÇON N°3 : LA NÉCESSITÉ D'ÊTRE RECONNAISSANT DES BIENFAITS D'ALLAH, ET LE FAIT QUE CELA SUSCITE LEUR CONSERVATION, LEUR AMÉLIORATION ET LEUR AUGMENTATION

En effet, Allah (ﷻ) a dit à ce propos :

« **Nous avons effectivement donné à Luqman la sagesse : « Sois reconnaissant envers Allah ».** »

Ainsi, chaque fois qu'un bienfait est reçu par de la gratitude, il perdurera. Dans le cas contraire, il disparaîtra. C'est la raison pour laquelle certains savants ont qualifié la reconnaissance de « protectrice » et « d'initiatrice » puisqu'elle conserve aussi bien les bienfaits existants qu'elle suscite l'apparition de nouvelles faveurs. Allah (ﷻ) a affirmé :

﴿لَئِنْ شَكَرْتُمْ لَأَزِيدَنَّكُمْ﴾

« **Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous¹.** »

Dans ce récit, Il a ordonné à Luqmân : « **Sois reconnaissant envers Allah.** »

C'est-à-dire : sois reconnaissant envers Lui pour les bienfaits, la générosité et les honneurs dont Il t'a

¹ S. 14, v. 7.

comblés. Effectivement, Allah (ﷻ) a gratifié ce pieux serviteur en lui accordant la sagesse et la science bénéfique. De même, Il lui a permis d'accomplir des bonnes actions. Il y a donc en cela une preuve qui montre que, lorsqu'Allah accorde la science, le bien et les bonnes œuvres à Son serviteur, il se doit de constamment faire preuve de gratitude envers Lui (ﷻ) en reconnaissant Sa grâce, Sa guidée, Sa réussite et Ses bienfaits.

LEÇON N°4 : COMMENT ÊTRE RECONNAISSANT

La reconnaissance d'un bienfait s'exprime par le cœur, la langue et les membres du corps. Ces trois formes de reconnaissance sont toutes visées par la parole d'Allah : « **Sois reconnaissant envers Moi.** »

Celui à qui la sagesse, la science profitable et les actes vertueux ont été accordés doit faire preuve de gratitude envers Allah [de trois manières] :

- Par le cœur : en reconnaissant Son (ﷻ) bienfait en son for intérieur.

- Par la langue : en célébrant les louanges d'Allah, en Le glorifiant et en Le remerciant.

- Par le corps : en utilisant ce bienfait dans Son obéissance. Comme Il l'a révélé :

﴿ اَعْمَلُواْ ءَالَ دَاوُدَ شُكْرًا ﴾

« Ô famille de David ! Cœuvrez par gratitude¹. »

Il s'agit pour le serviteur d'accomplir des bonnes actions et de s'empresse d'obéir. Il s'agit également de veiller à utiliser ces bienfaits dans les voies qu'Allah (ﷻ) a ordonnées d'emprunter.

LEÇON N°5 : LA RECONNAISSANCE DU SERVITEUR N'EST D'AUCUNE UTILITÉ POUR ALLAH

La gratitude des personnes reconnaissantes ne Lui (ﷻ) profite en rien et le déni des ingrats ne Lui nuit aucunement, comme Il l'a Lui-même déclaré :

« Sois reconnaissant envers Allah, et quiconque est reconnaissant, n'est reconnaissant que pour soi-même. Quant à celui qui est ingrat...En vérité, Allah se dispense de tout, et Il est Digne de louanges. »

L'obéissance de ceux qui obéissent à Allah ou la gratitude de ceux qui Lui sont reconnaissants ne Lui (ﷻ) sont d'aucune utilité ; et ni leur ingratitude, ni

¹ S. 34, v. 13.

leur désobéissance ne Lui porte le moindre préjudice.

D'ailleurs, médite cela dans le hadith Qudsî¹ dans lequel Allah (ﷻ) dit : « **Ô Mes serviteurs ! Si l'ensemble des hommes et des djinns, du premier au dernier d'entre vous, avaient le cœur aussi bon que le meilleur homme parmi vous, cela n'augmenterait pas Ma royauté en quoi que ce soit. Ô Mes serviteurs ! Si l'ensemble des hommes et des djinns avaient le cœur aussi mauvais que le pire homme parmi vous, cela ne diminuera en rien Ma royauté².** »

Ce hadith confirme donc ce qui vient d'être cité précédemment. Allah dit également :

﴿مَنْ أَهْتَدَىٰ فَإِنَّمَا يَهْتَدِي لِنَفْسِهِ ۗ وَمَنْ ضَلَّ فَإِنَّمَا يَضِلُّ عَلَيْهَا﴾

¹ NdT : un hadith Qudsî (à nature divine) est une parole du prophète (ﷺ) dans laquelle il relate la parole d'Allah selon son sens et non dans ses termes exacts.

² Rapporté par Muslim (2577), d'après le hadith d'Abû Dharr (رضي الله عنه).

« Quiconque prend le droit chemin ne le prend que pour lui-même ; et quiconque s'égaré, ne s'égaré qu'à son propre détriment¹. »

Mais Allah, Lui, Se passe de toute chose et Il est Digne de louanges. Dans le même sens, Il (ﷻ) a déclaré :

﴿ يَا أَيُّهَا النَّاسُ أَنْتُمُ الْفُقَرَاءُ إِلَى اللَّهِ وَاللَّهُ هُوَ الْغَنِيُّ الْحَمِيدُ ﴿١٥﴾ إِنَّ يَشَاءُ يُدْهِبِكُمْ وَيَأْتِ بِخَلْقٍ جَدِيدٍ ﴾

« Ô hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah, et c'est Allah, Lui, qui Se dispense de tout et Il est Le Digne de louanges. S'Il voulait, Il vous ferait disparaître, et ferait surgir une nouvelle création². »

LEÇON N°6 : LA RECONNAISSANCE DES BIENFAITS A DES BONNES RÉPERCUSSIONS SUR LE SERVITEUR

La reconnaissance du serviteur vis-à-vis du bienfait d'Allah est une bonne action, dont les conséquences et les bénéfiques sont profitables à son auteur.

¹ S. 17, v.15.

² S. 35, v. 15-16.

« Quiconque est reconnaissant, n'est reconnaissant que pour soi-même. »

Si le serviteur fait preuve de reconnaissance, cette action lui sera d'utilité ici-bas et dans l'au-delà. Dans ce bas-monde, cela se traduira par la préservation et la durabilité de ce bienfait, et par le gain d'autres grâces, comme il a été mentionné précédemment. Dans l'au-delà, cela se traduira par une récompense, une rétribution et une fin heureuse. Ainsi, lorsque le serviteur se montre reconnaissant, cette gratitude lui profitera à lui et lui seul. C'est à cet effet qu'Allah a dit :

« Quiconque prend le droit chemin ne le prend que pour lui-même ; et quiconque s'égare, ne s'égare qu'à son propre détriment. »

En revanche, si le serviteur se montre ingrat pour le bienfait dont il a été comblé – Qu'Allah nous en préserve, son ingratitude sera pour lui un malheur et une source de regrets et de remords aussi bien ici-bas que dans l'au-delà.

Le serviteur doit prendre conscience de cette réalité, c'est-à-dire du fait que c'est bien lui qui est dans la nécessité de se montrer reconnaissant envers Allah, alors qu'Allah (ﷻ), Lui, n'a pas besoin de la reconnaissance de Son serviteur.

LEÇON N°7 : ÊTRE CONVAINCU QU'ALLAH N'A ABSOLUMENT BESOIN DE RIEN ALORS QUE SES CRÉATURES ONT TOTALEMENT BESOIN DE LUI

Allah (ﷻ) a dit : « **En vérité, Allah se dispense de tout, et Il est Digne de louanges.** »

Nous croyons fermement qu'Allah est « *Al-Ghaniy* ». Cet épithète compte parmi Ses sublimes noms, et il implique qu'on Le (ﷻ) décrive par la richesse et l'opulence. En effet, Allah (ﷻ) Se dispense absolument de tout contrairement à Ses créatures qui sont entièrement dépendantes de Lui, en tous points de vue. Aussi, nous croyons que notre Seigneur (ﷻ) S'est élevé et établi sur Son trône, et qu'Il est différent de Ses créatures, comme Il nous en a informé dans les versets :

﴿ الرَّحْمَنُ عَلَى الْعَرْشِ اسْتَوَى ﴾

« **Le Tout Miséricordieux S'est établi sur le Trône¹.** »

﴿ ثُمَّ اسْتَوَى عَلَى الْعَرْشِ ۗ ﴾

« **Puis Il S'est établi sur le Trône¹.** »

¹ S. 20, v. 5.

Dans le même temps, nous avons la ferme conviction qu'Allah Se passe de Son trône et de tout ce qui est en-dessous, et que l'ensemble des créatures – c'est-à-dire son Trône et tout ce qui est en-dessous – sont dans le plus grand besoin d'Allah (ﷻ) :

﴿إِنَّ اللَّهَ يُمَسِّكُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ أَنْ تَزُولَا وَلَئِنْ زَالَتَا إِنْ أَمْسَكَهُمَا مِنْ أَحَدٍ مِّنْ بَعْدِهِ إِنَّهُ كَانَ حَلِيمًا غَفُورًا﴾

« Allah retient les cieux et la terre pour qu'ils ne s'affaissent pas. Et s'ils s'affaissaient, nul autre après Lui ne pourra les retenir. Il est Indulgent et Pardonneur². »

C'est donc Allah qui retient Son trône, qui retient les cieux et la Terre. Et l'ensemble de Ses créatures ne vivent que par Sa (ﷻ) permission. Elles ne peuvent se passer de Lui ne serait-ce qu'un instant.

LEÇON N°8 : L’AFFIRMATION QU’ALLAH DÉTIENT TOUS LES ATTRIBUTS DE PERFECTION DIGNES DE LOUANGES

Il s'agit de croire qu'Allah mérite les louanges les plus parfaites, en raison de Ses noms et parfaits

¹ S. 7, v. 54.

² S. 35, v. 41.

attributs ainsi que des faveurs qu'Il octroie. Allah (ﷻ) a dit :

« Quant à celui qui est ingrat..., En vérité, Allah se dispense de tout, et Il est Digne de louanges. »

« *Al-Hamîd* » (NdR : Digne de louanges) est l'un des magnifiques noms d'Allah. Il indique qu'Allah (ﷻ) est constamment loué et en droit de l'être, et ce, quelques soient le temps et les circonstances. Ainsi, Il est loué en raison de Ses noms et attributs ainsi que pour les grâces qu'Il octroie à Ses serviteurs. Effectivement, Il (ﷻ) possède toutes les qualités louables et à Lui toute la louange :

﴿ لَهُ الْحَمْدُ فِي الْأُولَىٰ وَالْآخِرَةِ ﴾

« A Lui la louange ici-bas comme dans l'au-delà¹. »

L'ensemble des louanges Lui reviennent, du début à la fin. Et à Lui la gratitude, tant intérieurement qu'extérieurement vu que tous les bienfaits proviennent d'Allah. Il n'est pas une faveur sans qu'elle provienne de Lui. C'est donc pour Celui qui a attribué tous ces bienfaits que les louanges doivent être exprimées. D'ailleurs, c'est la raison pour

¹ S. 28, v. 70.

laquelle les pèlerins prononcent à haute voix la *Talbiyah*¹ : « *La louange, le bienfait et la royauté T'appartiennent et Tu n'as pas d'associé.* »

LEÇON N°9 : LES BÉNÉFICES DE LA SAGESSE

Ce récit illustre l'importance de la sagesse et son immense utilité pour celui qu'Allah (ﷻ) a favorisé en la lui accordant. Ceci apparaît de manière évidente dans ce récit béni, par le fait qu'Allah a fait les éloges de Luqmân et l'a loué du fait qu'Il (ﷻ) lui a donné la sagesse. Et cela incite le serviteur à se demander ce qu'est la sagesse tout en cherchant à s'orner de ce caractère.

Cette notion a été définie de différentes manières :

- Certains ont affirmé que la sagesse n'était autre que la science bénéfique suivie de la bonne action.
- D'autres gens de science ont affirmé que la sagesse consistait à placer les choses dans leur emplacement respectif.

¹ NdT/R : formule de glorification qui est prononcée pendant la «Umrah lorsqu'on se met en état de sacralisation.

- Elle a également été décrite comme étant la clairvoyance, la compréhension, la justesse dans la parole et l'opinion avisée.
- D'autres l'ont expliquée autrement.

L'essentiel à retenir est que la sagesse est d'une importance primordiale, et qu'il revient à tout serviteur de s'efforcer de l'acquérir en utilisant les moyens légiférés qui permettent de l'obtenir.

LEÇON N°10 : L'IMPORTANCE DE L'EXHORTATION EN TANT QUE MÉTHODE D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

Allah (ﷻ) a dit : « **Et lorsque Luqman dit à son fils tout en l'exhortant.** »

En effet, la manière d'exhorter a un énorme impact sur l'éducation des gens et l'enseignement des enfants. Selon les savants, l'exhortation est une science que l'on transmet et que l'on conseille de mettre en application, accompagnée d'incitation(s) et/ou de menace(s). Il s'agit pour l'exhortateur de mentionner le bien en énonçant les bénéfices qui en découlent, et inversement.

En somme, l'exhortation est à la fois un ordre d'accomplir le bien et une interdiction de commettre

du mal en utilisant des formes d'incitation et de dissuasion.

L'incitation consiste à mentionner les bénéfices engendrés, conséquences et effets positifs qui découlent d'un acte désirable accompli par le serviteur. A l'inverse, l'avertissement consiste à mentionner les dangers et dégâts provoqués par l'accomplissement d'un acte défendu.

C'est donc de cette manière que Luqmân le Sage a procédé en incluant dans ses recommandations, une incitation bénéfique qui encourage son interlocuteur à accomplir l'action que le prêcheur lui conseille de la meilleure des manières, ainsi qu'une mise en garde convaincante qui le dissuade d'approcher le péché et de commettre un délit.

LEÇON N°11 : L'IMPORTANCE DE LA TENDRESSE ET DE LA DOUCEUR AVEC CELUI QUI REÇOIT LE CONSEIL OU L'ENSEIGNEMENT ET LEUR IMPACT DÉCISIF

En fait, lorsque tu désires exhorter et conseiller une personne, il est bienvenu de faire preuve de tendresse à son égard en utilisant des douces paroles et des termes élégants qui feront que ta parole parvienne à son cœur et que celui-ci s'ouvre à t'écouter. Note ici que, Luqmân, alors qu'il exhortait

son propre fils, a utilisé de belles paroles exprimées de manière poignante, allant droit au cœur. De même, observe sa délicatesse dans l'exhortation adressée à son fils : tu trouveras l'expression « **Ô mon fils !¹** » qui a été répétée plusieurs fois dans le récit étant donné l'impact qu'elle exerce sur le cœur et le moral de l'enfant. En outre, elle l'incite à prêter une attention totale qui permettra de profiter pleinement de cette exhortation, surtout si elle exprimée avec douceur.

En revanche, lorsque l'exhortation est vide de tendresse – comme lorsqu'une personne qui veut conseiller ou interdire dit à son fils : « *Yâ walad²* » ou le nomme par des noms d'animaux comme cela arrive chez certaines personnes qui désirent exhorter leur enfant ou le mettre en garde – comment le cœur de la personne conseillée peut-t-il s'ouvrir à ce genre

¹ NdR : il est à noter que l'expression « **yâ bunayy** », traduite de manière approché par « **Ô mon fils** », et qui est plus proche en réalité de « **Ô mon petit fils** » ; contient en arabe une part de douceur qui n'est compréhensible que par les arabophones. C'est pourquoi nous exhortons nos chers lecteurs à investir le maximum d'efforts pour apprendre la langue arabe, celle qui leur permettra de comprendre le Coran et la Sunna de manière exacte.

² NdR : « eh, toi l'enfant ! » (traduction approchée).

de discours, qui a pour conséquence d'inciter encore plus à se fermer et à s'entêter ?!

Il existe donc une différence profonde entre cette manière et celle employée avec douceur à l'instar de la parole de Luqmân « **Ô mon fils !** » pleine de tendresse, de compassion, d'instinct paternel et de miséricorde, qui a fait que son cœur s'est ouvert.

Par ailleurs, admire la douceur utilisée dans le récit de Mu'âdh Ibn Jabal (ﷺ) lorsqu'un jour, le prophète (ﷺ) le prit par la main et lui dit :

- « **Ô Mu'âdh ! Je t'aime !** »
- Mu'âdh lui répondit : « *Ô envoyé d'Allah ! Tu m'es plus cher que mon père et ma mère ! Moi aussi je t'aime.* »
- Puis il ajouta : « **Ô Mu'âdh ! Je te fais une recommandation : n'oublie pas de dire à la fin de chaque prière : « Ô Allah ! Aide-moi à T'évoquer, à être reconnaissant envers Toi et à T'adorer de bonne manière !¹ »**

¹ Rapporté par Ahmad (22119), Abû Dâwûd (1022), An-Nasâ'î dans « *Sunan Al-Kubrâ* » (9937). Jugé authentique par Sheykh Al-Albânî dans « *Sahîh Al-Jâmi'* » (7969).

Il (ﷺ) a d'abord commencé par la douceur et la compassion afin que son cœur s'ouvre profondément et dans le but de l'inciter à recevoir l'enseignement.

Ceci est donc indispensable lorsqu'on appelle à Allah (ﷻ) et qu'on enseigne le bien.

LEÇON N°12 : RESPECTER LES PRIORITÉS DANS LA PRÉDICATION

En effet, il convient aux parents, éducateurs et ceux qui appellent à Allah (ﷻ) d'accorder une certaine attention à cela lorsqu'ils appellent les gens au bien. On doit commencer par le plus important et ainsi de suite, même dans l'éducation des enfants et des générations futures.

On commence par ancrer les bases du dogme sain et de la bonne croyance. Ensuite, on enseigne les différentes adorations, les bonnes manières et les nobles comportements. On retrouve que, lorsque le prophète (ﷺ) a envoyé Mu'âdh Ibn Jabal (رضي الله عنه) au Yémen, il lui a dit : « *Tu vas te rendre chez un peuple parmi les gens du Livre. Que la première chose à*

laquelle tu les appelles soit qu'ils n'adorent autre qu'Allah¹ le Très-Haut. »

C'est ce qu'a fait Luqmân le sage. Lorsqu'il a voulu faire un ensemble de recommandations bénéfiques à son fils, il a commencé en disant : « **Ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah** » par respect des ordres de priorité.

LEÇON N°13 : LE POLYTHÉISME EST LE PIRE DE TOUS LES PÉCHÉS

Et il est le plus dangereux et celui contre lequel Allah (ﷻ) a mis le plus en garde. On déduit cela du fait que Luqmân a commencé par avertir son fils de la pire des choses, et ceci est la manière de procéder des personnes de bon conseil qui, lorsqu'elles désirent interdire de mauvaises choses, commencent par les plus redoutables. C'est pour cette raison que Luqmân a débuté en interdisant le polythéisme à son fils.

Aussi, on remarquera que dans ce noble contexte, qu'il lui a interdit plusieurs choses, dont l'orgueil, la

¹Rapporté par Al-Bukhârî (1389, 6937) et Muslim (19) d'après le hadith d'Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه).

naïveté, l'arrogance mais la première chose qu'il a interdite est le *Shirk*, ce qui montre que cet acte est le plus néfaste et le plus destructeur des péchés.

LEÇON N°14 : L'IMPORTANCE D'ÉDUCER LES ENFANTS EN LEUR ENSEIGNANT L'UNICITÉ ET LE MONOTHÉISME PUR

On déduit cela de cette recommandation :

« Ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah. »

Les enfants ont effectivement besoin, dès leur plus jeune âge, d'être avertis contre le polythéisme et d'être invités à l'unicité (« *Tawhîd* ») et à vouer le exclusif pour Allah (ﷻ). De ce fait, si on dicte à l'enfant l'unicité dès son jeune âge, cela lui sera alors par la permission d'Allah, grandement profitable.

C'est d'ailleurs l'une des sagesses dans le fait de prénommer ses enfants *ʿAbdullah* et *ʿAbdurrahmân* [comme cela a été rapporté dans le hadith suivant : « *Les meilleurs prénoms sont ʿAbdullah et ʿAbdurrahmân¹* »], qui est de faire grandir l'enfant sur le monothéisme et le faire garder à l'esprit qu'il

¹Rapporté par Ahmad (17606), Al-Hâkim (4/276) et considéré authentique par Adh-Dhahabî (Cf. « *As-Sahîhah* » (904))

n'est que le serviteur d'Allah (ﷻ), et non pas l'esclave de ses pulsions, ni de ce bas-monde, ni de Satan, ni de son âme incitatrice au mal. Dès lors, l'enfant se développera selon les fondements de la foi et les bases de la croyance, qui sont les fondations sur lesquelles sont bâties le dogme, la religion, la législation.

Or, la foi n'est valide que si elle est basée sur l'unicité d'Allah et le culte exclusif.

LEÇON N°15 : L'ASSOCIATION EST UNE ÉNORME INJUSTICE

Le *Shirk* est la pire des injustices et le plus grand des crimes, comme on en déduit de la parole d'Allah (ﷻ) :

« L'association à [Allah] est vraiment une énorme injustice. »

L'injustice consiste à ne pas mettre une chose à la place qui lui convient. Et quelle injustice est plus atroce que de mettre l'adoration à une autre place que celle qui lui convient, en la vouant à une créature qui est imparfaite et incapable de nuire ou d'être profitable à elle-même, et qui ne possède ni la faculté de créer ni de ressusciter ?!

Qu'il y a-t-il de plus grave que cela ?! Allah créé l'être humain, mais il adore autre que Lui ! Il lui accorde sa subsistance, mais il la recherche auprès d'autre que Lui ! Il le guérit et pourtant, il demande la guérison à autre que Lui ! Existe-t-il une plus grande injustice que celle-ci ?!

LEÇON N°16 : INFORMER SON INTERLOCUTEUR DES BIENFAITS ENGENDRÉS PAR LA MISE EN APPLICATION DES ORDRES ET LE DÉLAISSEMENT DES INTERDITS

La personne qui apprend sa religion ou celle qu'on invite à Allah est dans le besoin de connaître les fruits engendrés par la mise en pratique des obligations ainsi que les conséquences néfastes des péchés afin qu'il puisse se conformer aux ordres d'Allah plus facilement. Effectivement, si on l'informe de l'un de Ses ordres, il a besoin qu'on lui rappelle les bienfaits qui en découlent, et lorsqu'on l'informe d'un interdit, il a besoin qu'on lui rappelle les conséquences désastreuses qui menacent la personne qui emprunte ce chemin, et cela a été relaté à plusieurs reprises dans l'histoire de Luqmân.

**LEÇON N°17 : LA RECOMMANDATION D'ÊTRE BON
ENVERS LES PARENTS, DE LES HONORER ET DE
RESPECTER LEURS DROITS**

On retrouve cela dans la parole d'Allah (ﷻ) :

« Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère. Sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine ; son sevrage a lieu à deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. »

Cette recommandation est d'une énorme importance, et les recommandations se font généralement pour des choses importantes. En l'occurrence, celle-ci provient du Seigneur des mondes (ﷻ).

Il est d'ailleurs à noter que plusieurs exégètes du Coran ont affirmé que Sa parole **« Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère »** est une recommandation qui vient directement d'Allah, qui a été évoquée comme une parenthèse au beau milieu du discours de Luqmân.

Ainsi, nous pouvons tirer de magnifiques enseignements de ces versets, parmi lesquels la connaissance des droits des parents, la bienfaisance

envers eux, la bonté et la bienfaisance à leur égard et l'acquiescement des devoirs vis-à-vis d'eux.

**LEÇON N°18 : SE RAPPELER LA BONTÉ DE NOS
PARENTS AIDE À ÊTRE BON À LEUR ÉGARD**

Se rappeler tout le bonheur qu'ont apporté les parents dans le passé et qu'ils continuent à apporter dans le présent compte également parmi les meilleurs moyens de bien se comporter avec eux. Cela évitera d'être malfaisant et de rompre les liens de parenté. Médite donc cela dans Sa parole :

« Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine : son sevrage a lieu à deux ans. »

C'est-à-dire : « Toi le fils ! Souviens-toi de tout cela ! Rappelle-toi l'instinct maternel de ta mère, la grossesse qu'elle a subie, la façon dont elle t'a allaité ! Rappelle-toi de la maternité, de ses douleurs et de ses fatigues ! Pense à la longue période que tu as passée dans le ventre de ta mère ! N'oublie pas que tu as été une lourde charge qu'elle a portée durant neuf mois ! Pense aux souffrances qu'elle a subies en te portant debout, assise et couchée ! Rappelle-toi les peines qu'elle a endurées au cours

de l'accouchement pour que tu puisses faire apparition dans cette vie ! Pense à l'allaitement et tout ce qu'il comporte comme douleurs, fatigues et nuits passées à veiller !

Celles-ci sont autant de preuves de générosité, qu'il incombe à tout un chacun de ne pas oublier, et de garder à l'esprit à chaque instant.

LEÇON N°19 : SE RAPPELER LA DESTINATION FINALE AIDE À ÊTRE BON À LEUR ÉGARD

Parmi les choses qui peuvent aussi aider le serviteur à mettre à exécution cette injonction divine, il y a le fait de se souvenir du retour vers Allah. En effet, la personne bienfaisante envers ses parents se rappelle qu'il retournera vers Allah et qu'il obtiendra la récompense de sa bonté envers ses parents et de sa piété filiale, ceci augmente alors sa motivation à faire preuve d'encore plus de bonté. A l'opposé, la personne malfaisante envers ses parents prend conscience qu'Allah le jugera puis le châtiara en raison de son mauvais comportement, cela le dissuade donc de persister à commettre ce péché.

On retrouve cela dans Sa parole : « **Vers Moi est la destination.** »

LEÇON N°20 : LE DROIT CONSIDÉRABLE DE LA MÈRE ET SON DROIT PRIORITAIRE À LA BONTÉ ET À LA BONNE COMPAGNIE

On retrouve dans un hadith qu'un homme a interrogé le prophète (ﷺ) :

- « Ô envoyé d'Allah ! Quelle est la personne la plus digne de ma bonne compagnie ? »

- Il (ﷺ) répondit : « **Ta mère.** »

- L'homme le questionna de nouveau : « *Qui d'autre ensuite ?* »

- Il répondit une nouvelle fois : « **Ta mère.** »

- Il réitéra sa demande : « *Qui d'autre ensuite ?* »

- Il répondit : « **Puis ta mère !** »

- Il dit : « *Qui d'autre ensuite ?* »

- Il déclara : « **Puis ton père !¹** »

Ainsi, le prophète (ﷺ) a mentionné la mère à trois reprises consécutives car elle est la plus digne d'une bonne compagnie, et en raison du fait que personne

¹ Rapporté par Al-Bukhârî (5971) et Muslim (2537) d'après le hadith d'Abû Hurayrah (رضي الله عنه).

ne saurait procurer un bienfait équivalent à celui de la mère, ni s'en approcher de quelque manière.

C'est pourquoi certains savants ont affirmé que ce verset constitue une preuve venant corroborer et appuyer le hadith du prophète (ﷺ) dans lequel il a cité la mère trois fois consécutives. La raison pour cela est que dans ce récit, Allah (ﷻ) a mentionné trois formes de bienfaisance de la mère envers son enfant :

- La première réside dans le fait qu'elle soit sa mère, elle se matérialise par Sa parole : « **Sa Mère.** »
- La deuxième se retrouve dans le fait qu'elle l'ait porté : « **Elle l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine.** »
- La troisième est dans l'allaitement : « **Son sevrage...** »

Ni le père, ni même l'ensemble des personnes bienfaitantes envers l'enfant n'ont pu subir ce qu'a subi la mère. Et ceci exige de lui rendre le bien par le bien et la générosité par la générosité, et également de la considérer comme la personne la plus digne d'une bonne compagnie.

Mais de nos jours, il est extrêmement déplorable de voir que certaines personnes reçoivent toute cette

tendresse et cette bonté continuelles de leur mère et qu'au final, renvoient cette tendresse, cette bonté et cette bonne compagnie à d'autres personnes, qui n'ont pas dépensé le dixième de ce que leurs mères ont fait. Ils ne vivent pas en bonne compagnie avec leur mère et s'ils doivent accorder du temps, ce sont les quelques miettes de temps qu'il leur reste.

Est-ce bien comme cela que l'on doit rendre le bien et la générosité, et qu'on récompense les bienfaiteurs ?!

C'est pour ces raisons que la malfaisance envers la mère est un péché des plus graves et des plus blâmables. Comment l'être humain peut-il ainsi être mauvais envers sa génitrice, alors qu'elle est celle qui a le mieux pris soin de lui et l'a honoré ?!

LEÇON N°21: IL EST IMPOSSIBLE DE RENDRE LA PAREILLE À LA MÈRE

Tout ce qu'a pu connaître la mère comme peine et fatigue durant la grossesse et l'allaitement est nullement comparable à tout le bien que l'enfant pourrait lui faire, quelle que soient l'étendue de sa bonté et de ses efforts.

LEÇON N°22 : LE LIEN ÉTROIT ENTRE LE DROIT D'ALLAH ET LE DROIT DES PARENTS

Le fait que le droit des parents soit directement évoqué après le droit d'Allah indique sa grande importance. Ceci prouve qu'après le droit d'Allah, le respect de leurs droits constitue la plus grande obligation. Et c'est à plusieurs reprises qu'Allah (ﷻ) évoque le droit des parents directement après Son droit.

LEÇON N°23 : COMMENT ÊTRE RECONNAISSANT ENVERS LES PARENTS

La gratitude envers les parents s'exprime en les aimant, en invoquant en leur faveur, en entretenant les liens de parenté et en étant bienfaisant vis-à-vis d'eux.

LEÇON N°24 : LA GRAVITÉ DE LA MALFAISANCE ENVERS EUX

Ceci compte parmi les plus énormes péchés et les plus blâmables.

Il est rapporté dans les recueils de hadiths authentiques d'Al-Bukhârî et Muslim qu'Abû

Bakrah (ﷺ) relate : « Le prophète demanda à trois reprises :

- « *Ne vais-je pas vous informer du pire des péchés ?* »

- Ils répondirent : « *Bien sûr ! Ô messager d'Allah !* »

Il (ﷺ) dit alors : « *L'association à Allah et la malversation envers les parents.* » Et alors qu'il était allongé, il se redressa pour s'asseoir et dit : « *Et les faux témoignages.* » Et il ne cessa de répéter cela à point où nous avons pensé : « *Si seulement il cessait¹.* »

LEÇON N°25 : COMMENT SE COMPORTEZ AVEC LES PARENTS S'ILS SONT PERVERS OU MÉCRÉANTS

Allah (ﷻ) a dit : « **Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable.** »

Par conséquent, l'enfant ne doit en aucun cas obéir à la mère ou au père s'ils lui ordonnent d'associer à Allah ou de commettre un péché.

¹ Rapporté par Al-Bukhârî (2654) et Muslim (87).

Cependant, il est nécessaire au même moment de leur tenir bonne compagnie.

LEÇON N°26 : LA PERFECTION AVEC LAQUELLE LA RELIGION ISLAMIQUE INVITE À PRÉSERVER LES MÉRITES ET RECONNAÎTRE LES BIENFAITS

Ceci a été clairement énoncé à travers ces versets, par le fait que même lorsque les parents sont des associateurs appelant au polythéisme, Allah nous ordonne de rester avec eux ici-bas de façon convenable.

Ceci est prescrit lorsqu'ils sont mécréants. Que dire alors si ces derniers sont des musulmans qui n'ordonnent que le bien et n'incitent qu'à la bienfaisance ?!

LEÇON N°27 : POINT D'OBÉISSANCE À LA CRÉATURE SI ON DOIT DÉSOBÉIR AU CRÉATEUR

Allah (ﷻ) a dit :

« Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable. »

LEÇON N°28 : LES GENS DE MAL DÉPLOIENT TOUS LEURS EFFORTS DANS LE MAL

Les adeptes de l'égarement et du faux essaient par tous les moyens de répandre leurs faussetés et d'appeler les gens à leur voie égarée, comme le met en évidence le verset suivant : « **Et si tous deux te forcent.** »

Alors qu'au même moment, il est possible que les gens de vérité fassent preuve d'un certain laxisme ou éprouvent de la lassitude à ce sujet.

LEÇON N°29 : LA NUANCE ENTRE LA DÉSOBÉISSANCE LORSQU'ILS ORDONNENT DE FAIRE UN MAL ET LA MALFAISANCE

En fait, beaucoup de gens confondent ces deux actes en les mettant sur un même pied d'égalité. L'avis le plus juste à ce propos est qu'il y existe une différence entre les deux. Effectivement, Allah (ﷻ) a dit :

« **Ne leur obéis pas** » et non pas « Sois malfaisant envers eux. »

LEÇON N°30 : LE MÉRITE DES COMPAGNONS ET DES ÉLITES DE CETTE COMMUNAUTÉ

On tire cela de la parole d'Allah (ﷻ) :

« Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi. »

En réalité, si tu considères la situation des compagnons ainsi que celle des élites de cette communauté, tu trouveras que leur cas est celui de ceux qui retournent vers Allah (ﷻ). C'est pourquoi certains exégètes ont affirmé que le verset : **« Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi. »** fait référence à Abû Bakr. D'autres prétendent qu'il s'agit de l'ensemble des compagnons. Dans les deux cas, les interprètes du Coran ont utilisé une méthode d'exegèse qui consiste à expliquer un terme par une de ses sous-parties ou par les meilleures de ses sous-catégories. Cela confirme donc le mérite et la vertu des compagnons et des élites de cette religion. Par conséquent, il nous est indispensable de connaître leur voie et de l'emprunter. De même, nous devons éviter de suivre un chemin autre que celui des croyants :

﴿ وَمَنْ يُشَاقِقِ الرَّسُولَ مِنْ بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُ الْهُدَىٰ وَيَتَّبِعْ غَيْرَ سَبِيلِ الْمُؤْمِنِينَ نُوَلِّهِ مَا تَوَلَّىٰ وَنُصَلِّهِ ۗ جَهَنَّمَ وَسَاءَتْ مَصِيرًا ﴾

« Et quiconque fait scission d'avec le messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un

sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s'est détourné, et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination!¹ »

LEÇON N°31 : L'IMPORTANCE DU CHOIX DE SES AMIS

En effet, le croyant n'a pas à fréquenter toute personne qu'il souhaite. Et combien de mal est causé par la mauvaise compagnie ! Ainsi, il est exigé du musulman qu'il ne s'entoure pas du premier venu, mais qu'il côtoie plutôt des personnes vertueuses, comme nous l'indique la parole d'Allah :

« Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi. »

LEÇON N°32 : LE MÉRITE DU RETOUR VERS ALLAH ET DE SES ADEPTES

En effet, Allah a clairement fait référence à ceux qui reviennent vers Lui dans le verset précité. Il a ainsi fait de leur chemin à un exemple à suivre et une voie à poursuivre.

¹ S. 4, v. 115.

Aussi, le retour vers Allah s'effectue en réunissant quatre choses :

- L'aimer,
- Se soumettre à Lui,
- Se diriger vers Lui
- Se détourner de toute autre que Lui.

A ce propos, Ibn Al-Qayyim (رحمته) a dit : « Nul ne mérite ce qualificatif hormis ceux qui rassemblent ces quatre caractéristiques. Et la définition de ce terme chez les pieux prédécesseurs allait dans ce sens¹. »

LEÇON N°33 : LES ACTIONS SONT ENREGISTRÉES

Les actions des serviteurs sont toutes comptabilisées. Celles-ci seront dévoilées le jour de la Résurrection :

« Vers Moi, ensuite, est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez. »

LEÇON N°34 : L'ASSOCIATION À ALLAH EST INFONDÉE

¹ Cf. « *Madârij As-Sâlikîn* » d'Ibn Al-Qayyim (1/434).

Le *Shirk* n'est fondé sur aucune preuve, et ses adeptes ne disposent d'aucun argument. On déduit cela de Sa (ﷺ) parole :

« Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance... »

Ce verset est semblable à Sa (ﷺ) parole :

﴿ وَمَنْ يَدْعُ مَعَ اللَّهِ إِلَهًا آخَرَ لَا بُرْهَانَ لَهُ بِهِ فَإِنَّمَا حِسَابُهُ عِنْدَ رَبِّهِ إِنَّهُ لَا يُفْلِحُ الْكَافِرُونَ ﴾

« Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants, ne réussiront pas¹. »

Ainsi, le polythéisme, quelle que soit la forme qu'il prend, est absolument injustifiable. Et cela s'applique indépendamment des circonstances ou des manières de le commettre.

LEÇON N°35 : INSISTER SUR LE FAIT QUE L'ON SERA TOUS RESSUSCITÉS

¹S. 23, v. 117.

Lorsqu'on invite au bien ou réproouve le mal, il est nécessaire d'insister sur le fait qu'on retournera tous vers Allah et qu'Il rétribuera chacun en fonction de ce qu'il a œuvré dans cette vie. C'est un fait que les prédicateurs doivent considérer dans leur prédication.

En raison de son importance, cela a été répété à plusieurs reprises dans le récit de Luqmân :

« Vers Moi est la destination. »

« Vers Moi, ensuite, est votre retour. »

Ceci est donc une réalité qui a constamment besoin d'être rappelée aux gens, afin que l'idée qu'ils retourneront à Allah (ﷻ) et qu'Il les rétribuera selon ce qu'ils ont accompli ici-bas s'ancre dans leurs esprits, en vue qu'ils se préparent comme il se doit pour le jour du Retour.

LEÇON N°36 : L'AMPLEUR DE LA SCIENCE D'ALLAH

La science d'Allah cerne toute chose et rien ne Lui échappe dans les cieux ni sur Terre :

« Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est

Infiniment Discernant et Parfaitement Connaisseur. »

LEÇON N°37 : LES RÉPERCUSSIONS DE LA FOI EN LES NOMS D'ALLAH SUR LA DROITURE ET LES ŒUVRES

Plus le serviteur connaît Allah, plus il Le craint, cherche à L'adorer et se refuse à Lui désobéir. Dans sa recommandation, Luqmân a évoqué à plusieurs reprises les noms d'Allah et Ses attributs.

LEÇON N°38 : ÉDUIQUER LES ENFANTS À AVOIR CONSTAMMENT CONSCIENCE DE LA SURVEILLANCE D'ALLAH

Par exemple, si tu interdis à ton enfant de faire quelque chose, ne fais pas en sorte qu'il se préoccupe du fait que tu l' observes, mais renvoie-le constamment au fait qu'Allah le surveille. Dis-lui alors par exemple : *« Ô mon fils ! Accomplis la prière ! Éloigne-toi des interdits, car Allah te voit, t'observe et rien ne Lui est caché ! Ô mon fils ! Si tu accomplis un péché même infime au fond d'un rocher, dans les cieux, ou sous terre, Allah l'apportera le jour de la Résurrection ! Ô mon fils ! Fais attention et prends garde à la surveillance d'Allah (ﷻ) ! »*

Cela se révélera fort bénéfique dans l'éducation des enfants.

LEÇON N°39 : LE JOUR DU JUGEMENT, LA BALANCE SERA DE LA PRÉCISION D'UN ATOME

Allah a dit :

﴿ فَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ خَيْرًا يَرَهُ ﴿٧﴾ وَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ شَرًّا يَرَهُ ﴾

« Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra. »¹

Et dans le récit de Luqmân, Il (ﷺ) a dit : « Fût-ce le poids d'un grain de moutarde... »

LEÇON N°40 : TOUT MÉFAIT SERA COMPTABILISÉ, FÛT-IL EN QUANTITÉ INFIME

Le jour de la Résurrection, toutes les actions seront exposées, y compris les plus minimes. C'est pour cela que certains exégètes ont expliqué la parole d'Allah : « Fût-ce le poids d'un grain de

¹S. 99, v. 8-9.

moutarde... » en disant que cela indiquait que toute injustice quand bien même insignifiante aura été comptabilisée par Allah (ﷻ).

**LEÇON N°41 : CROIRE AUX DEUX NOMS SUBLIMES
D'ALLAH : « AL-LATÎF » ET « AL-KHABÎR »**

Les deux noms sublimes d'Allah : « *Al-Latîf* » (L'Infiniment Discernant) et « *Al-Khabîr* » (Le Parfait Connaisseur) sont conjointement cités dans de nombreux versets du Noble Coran. Le nom « *Al-Khabîr* » indique qu'Il a connaissance des choses les plus subtiles et cachées, et de celles qui sont évidentes et visibles à plus forte raison. Quant au terme « *Al-Latîf* », il possède deux significations :

- Il a le même équivalent que « *Al-Khabîr* »
[NdR : et dans ce cas, il est traduit par « Le Parfait Connaisseur »]
- Il signifie : Celui qui, par Sa douceur, pourvoit Ses serviteurs et Ses alliés de telle manière qu'ils ne s'en rendent pas compte.

[NdR : et dans ce cas, il est traduit par « Le Doux »]

LEÇON N°42 : L'IMPORTANCE DE LA PRIÈRE, LA NÉCESSITÉ DE L'ACCOMPLIR ET D'ÉDUIQUER LES ENFANTS À L'EFFECTUER ASSIDÛMENT

Effectivement, la prière compte parmi les plus grandes obligations et les plus nobles des devoirs qu'Allah a prescrits à Ses serviteurs. Elle est la base même de la religion et le pilier le plus important après l'attestation de foi. Elle est le lien entre le serviteur et son Seigneur.

Aussi, elle est la première chose au sujet de laquelle le serviteur sera jugé le jour de la Résurrection. Si elle est correcte, le reste des œuvres le sera, et si elle est altérée, le reste des œuvres le sera. En outre, elle est le critère de distinction entre le musulman et le mécréant : l'accomplir est une preuve de foi alors que la délaisser est un acte de mécréance et d'outrance. Par conséquent, quiconque la délaisse n'a aucune part de religion.

Quiconque veille à l'accomplir assidûment, elle sera une lumière pour lui dans son cœur, sur son visage, dans sa tombe et le jour où il sera ressuscité. Elle lui sera une porte de secours le jour de la Résurrection, et il y sera rassemblé avec les prophètes, les véridiques, les martyrs et les pieux, et quelle bonne compagnie que la leur !

En revanche, quiconque ne veille pas à la préserver n'aura aucune lumière, ni argument, ni échappatoire le jour de la Résurrection ; et il sera ressuscité aux côtés de Pharaon, Hâmân, Qârûn et Ubayy Ibn Khalaf. Qu'Allah nous en préserve !

LEÇON N°43 : HABITUER LES ENFANTS DÈS L'ENFANCE À ORDONNER LE BIEN ET À CONDAMNER LE MAL

Cela leur sera bénéfique, aussi bien à eux qu'à autrui. Si l'enfant appelle au bien dès son jeune âge, il en tirera profit et il sera bénéfique pour les autres.

Le bénéfique dont il profitera lui-même est dans le fait que s'il invite au bien, cela le protégera d'inciter aux actes blâmables. On avait pour habitude de dire : « *Si tu n'appelles pas [au bien], on t'incitera [au mal].* » Ainsi, lorsque l'enfant s'habitue à appeler au bien, cela en soi-même le protégera contre ceux qui appellent au mal. De fait, ceux-ci le considèreront comme une personne appelant au bien et ne trouveront aucun moyen de lui nuire.

Quant au bénéfique dont profitent les autres, il est dans le fait qu'il pourra éventuellement être la cause de la guidée de certaines personnes. Et le fait d'avoir été la cause de la guidée de ces individus remplira sa

balance de bonnes actions, comme l'indique la parole du prophète (ﷺ) :

« Qu'Allah guide une seule personne par ton intermédiaire te sera meilleur que de posséder des chamelles rousses¹. »

LEÇON N°44 : L'INCITATION À LA PATIENCE

Il est recommandé de s'armer de patience, particulièrement pour les prêcheurs et ceux qui ordonnent le bien et condamnent le mal. Effectivement, leurs occupations nécessitent énormément d'endurance :

« Endure ce qui t'arrive avec patience. Cela fait parties des fermes résolutions ! »

LEÇON N°45 : LES ADEPTES DES FERMES RÉOLUTIONS

Seules les âmes grandioses se lancent dans de fermes résolutions.

¹ Rapporté par Al-Bukhârî (3009, 3701, 4210) d'après le hadith de Sahl Ibn Sa'ad (رضي الله عنه).

LEÇON N°46 : LA MISE EN GARDE CONTRE L'ORGUEIL ET L'ARROGANCE

On retrouve cela dans Sa parole : « **Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloriole.** »

En commentaire de ce verset, Ibn Kathîr a affirmé : « Le présomptueux désigne toute personne qui s'admire. Et l'individu plein de gloriole fait allusion à toute personne qui se vante en se croyant supérieure aux autres¹. »

LEÇON N°47 : L'INCITATION À FAIRE PREUVE DE MODÉRATION

On retrouve cela dans Sa (ﷺ) parole :

« **Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes.** »

LEÇON N°48 : LA PREUVE QUE « L'AMOUR » COMPTE PARMI LES ATTRIBUTS D'ALLAH

On retrouve cela dans Sa (ﷺ) parole :

¹ Cf. « *Tafsîr Ibn Kathîr* » (6/339).

« Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloriole. »

LEÇON N°49 : LES NOBLES COMPORTEMENTS

La législation islamique invite à se parer des nobles caractères et met en garde contre les vils comportements.

LEÇON N°50 : DONNER DES EXEMPLES

Il est important d'illustrer ses propos à l'aide d'exemples lorsque l'on enseigne ou éduque :

« Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes. »

En effet, cette frappante comparaison nous fait comprendre que si le fait d'élever la voix de manière outrageuse et dérangeante avait quelque utilité, ce n'aurait pas été une caractéristique propre à un animal la médiocrité et l'idiotie sont connues de tous.



CONCLUSION

Voici donc quelques enseignements tirés du noble récit de Luqmân. Quoi qu'il en soit, ces recommandations que Luqmân a données à son fils rassemblent des sagesse essentielles et en impliquent d'autres qui n'ont pas été mentionnées. Effectivement, chacune d'entre elles implique tout ce qui facilite son accomplissement si c'est un ordre, ou bien implique tout ce qui aide à son délaissement si c'est un interdit.

Cela illustre ce qui a été évoqué antérieurement dans la définition de la sagesse, à savoir : une connaissance de règles avec les sagesse qu'elle contient et le discernement qui l'accompagne.

Luqmân, dans ses recommandations, a invité son fils à la base de la religion qui est la proclamation de l'unicité d'Allah (« *At-Tawhîd* ») et lui a interdit l'association (ou polythéisme) en lui exposant les moyens permettant de s'écarter de ce péché. Il lui a prescrit la bienfaisance envers les parents en lui expliquant les moyens permettant d'être bon envers eux. Il lui a enjoint d'être reconnaissant envers Lui puis de l'être envers ses parents. Puis Il a décrété une

condition qui est qu'ils ne lui ordonnent pas de commettre un acte de désobéissance. Et malgré cela, il ne s'agit pas d'être malfaisant envers eux, mais plutôt d'être bienveillant, tout en refusant de leur obéir s'ils le forcent à associer à Allah.

Il lui a donné l'ordre de régulièrement se souvenir qu'Allah le surveille continuellement et l'a averti qu'il comparaitra devant Lui. Il l'a informé que chaque action qu'il aura commise, bonne ou mauvaise, sera dévoilée le jour de la Résurrection. Il lui a interdit l'orgueil et lui a ordonné d'être humble. Il lui a interdit l'arrogance et l'ostentation et lui a enjoint d'être calme et de parler calmement. Il lui a prescrit d'ordonner le bien et de condamner le mal. Il l'a invité à accomplir la prière et à s'armer de patience, actes avec lesquels toute affaire devient facile, comme Allah (ﷻ) l'a affirmé.

Ainsi, il est tout à fait digne qu'une personne qui émet ce genre de recommandations soit qualifié de sage et connu pour cela. Et le fait qu'Allah nous ait montré sa sagesse est un privilège qu'Il lui a accordé ainsi qu'à l'ensemble de Ses serviteurs. Allah a donc

fait de l'histoire de Luqmân, un parfait exemple à suivre¹. »

Enfin, je demande à Allah (ﷻ) par Ses magnifiques noms et Ses parfaits attributs qu'Il rende bénéfique ce qu'Il nous a enseigné et qu'Il fasse que ce que nous apprenons soit un argument pour nous et non en notre défaveur.

Je L'implore qu'Il nous accorde la science bénéfique et qu'il nous permette d'accomplir les bonnes actions. Je Lui (ﷻ) demande également de récompenser Luqmân le sage de la meilleure des manières, de lui pardonner et d'effacer nos péchés.

Allah ! Pardonne à l'ensemble des musulmans et musulmanes, croyants et croyantes, qu'ils soient morts ou vivants, car Tu es Le Pardonneur et Le Très Miséricordieux.

Et Allah (ﷻ) est plus Savant. Et qu'Allah couvre d'éloges et salue notre prophète Muḥammad ainsi que sa famille et l'ensemble de ses compagnons².

¹ Cf. « *Tafsîr Ibn Saʿdî* » (p. 762).

² Cette épître est à l'origine, une conférence qui a été donnée dans la mosquée du Roi Fahd dans la ville de Hâ'il, le mercredi 28 du mois de Muḥarram 1426 de l'année hégirienne. Ensuite,



le contenu de la cassette a été transcription et j'y ai effectué des légères modifications. J'ai préféré ne pas modifier son style en conservant son style oral original. Et c'est Allah Seul qui accorde le succès.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	- 4 -
LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU RÉCIT LE LUQMÂN	- 9 -
Leçon n°1 : la sagesse est un don d'Allah	- 9 -
Leçon n°2 : les moyens d'obtenir la sagesse	- 10 -
Leçon n°3 : la nécessité d'être reconnaissant des bienfaits d'Allah, et le fait que cela suscite leur conservation, leur amélioration et leur augmentation.....	- 13 -
.....	- 13 -
Leçon n°4 : comment être reconnaissant.....	- 14 -
Leçon n°5 : la reconnaissance du serviteur n'est d'aucune utilité pour Allah.....	- 15 -
Leçon n°6 : la reconnaissance des bienfaits a des bonnes répercussions sur le serviteur	- 17 -
Leçon n°7 : être convaincu qu'Allah n'a absolument besoin de rien alors que Ses créatures ont totalement besoin de Lui	- 19 -
Leçon n°8 : l'affirmation qu'Allah détient tous les attributs de perfection dignes de louanges	- 20 -
Leçon n°9 : les bénéfices de la sagesse.....	- 22 -
Leçon n°10 : l'importance de l'exhortation en tant que méthode d'éducation et d'enseignement	- 23 -

Leçon n°11 : l'importance de la tendresse et de la douceur avec celui qui reçoit le conseil ou l'enseignement et leur impact décisif - 24 -

Leçon n°12 : respecter les priorités dans la prédication- 27 -

Leçon n°13 : le polythéisme est le pire de tous les péchés - 28 -

Leçon n°14 : l'importance d'éduquer les enfants en leur enseignant l'unicité et le monothéisme pur - 29 -

Leçon n°15 : l'association est une énorme injustice- 30 -

Leçon n°16 : informer son interlocuteur des bienfaits engendrés par la mise en application des ordres et le délaissement des interdits - 31 -

Leçon n°17 : la recommandation d'être bon envers les parents, de les honorer et de respecter leurs droits
..... - 32 -

Leçon n°18 : se rappeler la bonté de nos parents aide à être bon à leur égard..... - 33 -

Leçon n°19 : se rappeler la destination finale aide à être bon à leur égard..... - 34 -

Leçon n°20 : le droit considérable de la mère et son droit prioritaire à la bonté et à la bonne compagnie.....
..... - 35 -

Leçon n°21 : il est impossible de rendre la pareille à la mère..... - 37 -

Leçon n°22 : le lien étroit entre le droit d'Allah et le droit des parents - 38 -

Leçon n°23 : comment être reconnaissant envers les parents.....	- 38 -
Leçon n°24 : la gravité de la malfeasance envers eux.....	- 38 -
Leçon n°25 : comment se comporter avec les parents s'ils sont pervers ou mécréants.....	- 39 -
Leçon n°26 : la perfection avec laquelle la religion islamique invite à préserver les mérites et reconnaître les bienfaits.....	- 40 -
Leçon n°27 : point d'obéissance à la créature si on doit désobéir au Créateur	- 40 -
Leçon n°28 : les gens de mal déploient tous leurs efforts dans le mal.....	- 41 -
Leçon n°29 : la nuance entre la désobéissance lorsqu'ils ordonnent de faire un mal et la malfeasance.....	- 41 -
Leçon n°30 : le mérite des compagnons et des élites de cette communauté	- 41 -
Leçon n°31 : l'importance du choix de ses amis.....	- 43 -
Leçon n°32 : le mérite du retour vers Allah et de ses adeptes	- 43 -
Leçon n°33 : les actions sont enregistrées.....	- 44 -
Leçon n°34 : l'association à Allah est infondée.....	- 44 -
Leçon n°35 : insister sur le fait que l'on sera tous ressuscités.....	- 45 -
Leçon n°36 : l'ampleur de la science d'Allah.....	- 46 -
Leçon n°37 : les répercussions de la foi en les noms d'Allah sur la droiture et les œuvres.....	- 47 -

Leçon n°38 : éduquer les enfants à avoir constamment conscience de la surveillance d'Allah.....	47 -
Leçon n°39 : le jour du Jugement, la balance sera de la précision d'un atome	48 -
Leçon n°40 : tout méfait sera comptabilisé, fût-il en quantité infime.....	48 -
Leçon n°41 : croire aux deux noms sublimes d'Allah : « Al-Latif » et « Al-Khabîr ».....	49 -
Leçon n°42 : l'importance de la prière, la nécessité de l'accomplir et d'éduquer les enfants à l'effectuer assidûment.....	50 -
Leçon n°43 : habituer les enfants dès l'enfance à ordonner le bien et à condamner le mal.....	51 -
Leçon n°44 : l'incitation à la patience	52 -
Leçon n°45 : les adeptes des fermes résolutions	52 -
Leçon n°46 : la mise en garde contre l'orgueil et l'arrogance	53 -
Leçon n°47 : l'incitation à faire preuve de modération.....	53 -
Leçon n°48 : la preuve que « l'amour » compte parmi les attributs d'Allah	53 -
Leçon n°49 : les nobles comportements.....	54 -
Leçon n°50 : donner des exemples	54 -
CONCLUSION.....	55 -
TABLE DES MATIÈRES.....	59 -

الْفَوَائِدُ الْمُسْتَنْبَطَةُ مِنْ قِصَّةِ لُقْمَانَ الْحَكِيمِ

للشيخ الفاضل:

عبد الرزاق بن عبد المحسن البدر

-حفظه الله-

ترجمة: حبيب رحمانى

مراجعة كاملة: فريق دار الإسلام

2014/1435

المكتب التعاوني للدعوة وتوعية الجاليات بالربوة

Islamic Propagation Office in Rabwah

P.O.Box 29465 RIYADH 11457 - TEL 4454900 - 4916065

FAX: 4970126 - E-Mail: rabwah@islamhouse.com

<http://www.islamhouse.com>